

Histoire & Mémoire

PC 1251/1



éditorial

La présente livraison de notre trimestriel *Histoire et Mémoire* demeure principalement consacrée à la reconstruction du Pas-de-Calais après la première guerre mondiale. Il est vrai que l'ensemble des manifestations proposées par les Archives départementales autour de ce thème du 8 au 11 novembre 2000 et dont le Conseil général avait inscrit le volet musical au rang des célébrations de l'an 2000 ont connu un succès mérité. Le nombre et l'assiduité de ceux qui ont assisté aux trois journées du colloque, écouté les trois concerts ou ont déjà visité l'exposition constituent pour nous la très précieuse récompense des efforts consentis par l'ensemble des agents des Archives départementales. Nous la partageons avec grand plaisir avec tous les partenaires de l'opération : l'Université d'Artois avec laquelle fut posée le socle scientifique de l'édifice, la direction régionale des affaires culturelles, la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense, la direction départementale des Anciens Combattants et Victimes de guerre, le crédit agricole du Pas-de-Calais, l'ensemble des institutions ayant prêté des documents pour l'exposition. Qu'il nous soit permis de les remercier une nouvelle fois.

Mais l'expérience est surtout riche d'enseignements et porteuse d'avenir. Elle vient prouver combien sur un thème situé à la confluence des intérêts des chercheurs professionnels et d'un plus large public il est possible de construire un programme scientifique et culturel susceptible de rencontrer le plus large écho. Tel est le cas de la période de la reconstruction après 1918 : elle est un champ actuel d'application de la recherche historique universitaire potentiellement novateur, en même temps qu'elle revêt pour une part importante des habitants du département, dont l'environnement architectural en est directement issu, une signification d'évidente proximité. Ce faisant les Archives départementales restent pleinement fidèles à leur mission : faire connaître, étudier et promouvoir le patrimoine dont elles ont la charge.

Exposition

L'exposition présentée aux Archives départementales jusqu'au 24 février 2001 propose au visiteur environ 400 documents ou objets autour du thème de la reconstruction après la première guerre mondiale dans le Pas-de-Calais. Conçue à la fois comme une réflexion sur les enjeux politiques, culturels, industriels ou architecturaux de cette période charnière et comme une analyse des réalisations et des transformations intervenues à cette occasion, elle invite à un parcours sensible du quotidien des populations sinistrées du Pas-de-Calais, mettant en exergue une formidable volonté, un renouveau profond des structures et des cadres de vie et le défi extrême qui leur fut posé. Si la reconstruction est l'occasion d'une modernisation en profondeur, perceptible à travers des thèmes aussi divers que l'électrification, l'habitat urbain ou rural, l'urbanisme, les structures entrepreneuriales ou l'art sacré, elle recèle également sa part d'imaginaire. Car la reconstruction est pensée, conceptualisée dès les débuts de la guerre, dès 1915, par les hommes politiques, les institutions, les industriels. Elle est imaginée par tout un chacun. Si les demandes sont par essence légitimes, elles s'accompagnent d'un degré d'exigence envers les institutions jusque-là inconnu et d'un désir de contrôle de l'ensemble des opérations, montrant la détermination de (re)devenir acteur de son destin. Car au centre de cette exposition, au-delà des mécanismes institutionnels, des statistiques et des réglementations, c'est bien de l'homme dont il est question, qu'il soit entrepreneur, architecte, responsable politique ou paysan. Films, objets, dessins, tableaux, faïences, cartes postales, photographies ou documents écrits sont autant de contours, dans le théâtre d'ombres du passé, pour nous le faire deviner.



La Grande Reconstruction



Reconstruire le Pas-de-Calais après la Grande Guerre

6 documents parmi 400

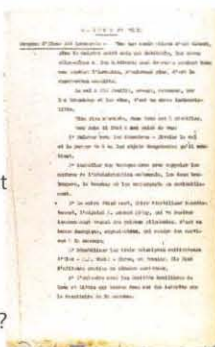
Arras bombardée : gravure d'Albert Robida, 1914 (n° 21)

Les habitants du Pas-de-Calais ont, en 1918, les yeux pleins de ruines. Des ruines d'une telle ampleur, causées par des moyens de destruction ayant atteint un degré et une échelle d'emploi jusque-là inconnus, constituent un défi matériel ; elles interrogent aussi la conscience collective. Le stock des images de ruines est énorme et ces images ne sont pas neutres. Omniprésentes et instrumentalisées, elles sont notamment utilisées pour dénoncer les crimes allemands, par les services officiels comme à l'occasion d'initiatives privées.



Réponse de la commune d'Éleu-dit-Leauwette à une enquête sur les mesures à prendre d'urgence, [décembre 1918] (n° 57)

Les réfugiés et évacués ne souhaitent pour la plupart qu'une chose : retrouver leur foyer. Les problèmes qui se posent sont nombreux. La priorité est au déblaiement, à la construction d'abris, au retour des élus locaux et des cultivateurs et à la mobilisation des énergies et des capitaux. Certains réclament des instruments aratoires, des semences, des tracteurs ; d'autres des abris provisoires ou l'usage des baraquements laissés par les armées. D'autres enfin affirment leur désespoir : comment avoir des objectifs alors que même les rues sont méconnaissables ?



Des visites guidées sont organisées gratuitement sur simple demande. La durée peut être adaptée, mais, pour une vision complète, il est souhaitable d'y consacrer 2 heures. Contact et renseignements : Mme Huguet (03.21.21.61.93).

Pour les scolaires, le service éducatif est à la disposition des enseignants. Un dossier à destination des élèves proposant un parcours éducatif a été réalisé. La visite dure environ 45 minutes. Les élèves utilisent ensuite librement le matériel pédagogique élaboré pour l'occasion. Contact et renseignements : Mlle O'Connor (03.21.71.99.45).

L'exposition est visible jusqu'au 24 février 2001 du lundi au samedi, de 9 heures à 17 heures.

Experts de l'Office de reconstitution industrielle au travail, 14 juin 1920 (n° 161)

La tâche d'évaluation des dommages de guerre est le préalable indispensable à la reconstruction. Évaluer, expertiser, concilier : cette mission délicate est confiée à une juridiction spécialisée, les commissions cantonales des dommages de guerre, elles-mêmes aidées par des organismes comme l'Office de reconstitution industrielle.



Maisons de la grand-place de Béthune en voie d'achèvement, vers 1926 (n° 206)

Dans le domaine de l'architecture, le courant qui vise à moderniser tout en préservant les particularismes régionaux s'impose comme le style officiel de la reconstruction. C'est le temps du régionalisme. Cette expression de l'identité du terroir se borne souvent à une recherche du pittoresque, sans grand caractère authentiquement local. Références historicistes, formules néo-flamandes, exotisme balnéaire habillent les façades. L'architecte Jacques Alleman, en charge du programme esthétique de Béthune, prône un régionalisme baroque fondé sur le jeu des volumes contrastés et le rythme cadencé des pignons.



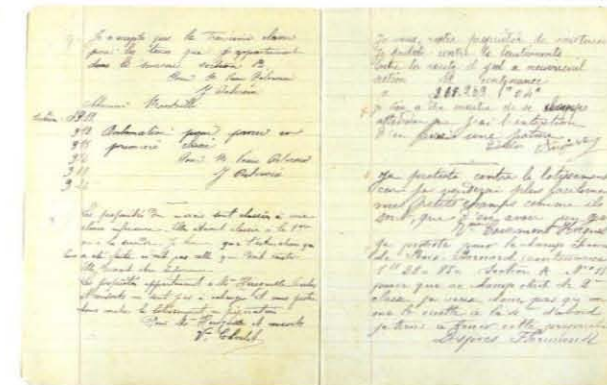
Affichette de propagande pour l'emprunt de 1920 (n° 118)

Pour satisfaire des espérances si intenses et permettre la reconstruction matérielle, il faut recueillir des subsides énormes. L'argent devient le nerf de la paix. Comme pendant la guerre, des emprunts sont levés et tous les moyens de propagande déjà expérimentés sont à nouveau utilisés pour séduire l'épargne. Exemple de la propagande à destination des enfants, cette bande dessinée, mettant en avant la reconstruction, est diffusée dans les écoles du département à 17 000 exemplaires.



Cahier de réclamations relatives à la reconstitution foncière de Fresnes-lès-Montauban, 1920-vers 1922 (n° 294)

De nombreuses résistances se font jour au cours de l'après-guerre. L'idéal pour beaucoup n'est pas de reconstruire mais de reconstituer, c'est-à-dire de revenir à l'état antérieur à la guerre. Dans les villes, les plans d'urbanisme et les nouveaux alignements provoquent des réactions de rejets. Dans les campagnes, c'est l'éventualité d'un remembrement qui inquiète les populations. Le but est pourtant de regrouper les parcelles, de supprimer les enclaves et d'encourager la culture mécanique.

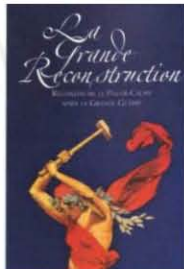


La Grande Reconstruction

RECONSTRUIRE LE PAS-DE-CALAIS APRÈS LA GRANDE GUERRE

catalogue

Le catalogue propose au lecteur de découvrir ou de redécouvrir les 400 documents ou objets de l'exposition. Comme l'exposition, il se décompose en neuf chapitres.



J'ai les yeux pleins de ruines dresse un bilan des destructions, souligne l'omniprésence visuelle des ruines et étudie leur perception par la population, les autorités politiques et administratives. Photographies, cartes postales sous toutes leurs formes, affiches, médailles, gravures, peinture, poésie, musique et chansons sont les moyens d'expression les plus utilisés et font perdurer ces images largement après le conflit.

Per aspera, spera ou l'espérance aux pays sinistrés traite du problème du retour des sinistrés et met en évidence l'ambiguïté pesant sur les tâches des uns et des autres, affectant quelquefois de manière inquiétante la vie des habitants réintégrés. C'est le temps des premiers constats et des premières mesures, de l'urgence pour ravitailler, trouver de la main-d'œuvre et fournir des matériaux afin d'assurer le minimum qui rend la vie possible.

Union sacrée et solidarités évoque la mobilisation des habitants et la permanence d'une culture de guerre, soit un ensemble diffus et complexe de représentations au rang desquelles on relève le culte du drapeau et le souvenir des morts. C'est aussi la quête aux subsides pour satisfaire les espérances et permettre la reconstruction; le recours aux emprunts et leurs moyens de propagande, déjà expérimentés pendant la guerre.

Le défi institutionnel aborde la question du régime des indemnités de dommages de guerre et la mise en place des services spécialisés ayant en charge l'évaluation, l'expertise et la conciliation des dommages. La représentation politique locale joue un rôle important dans le bon fonctionnement du système : les interventions à la Chambre de Bachelet et Jonnart en témoignent.

Regelbau et unica s'ouvre sur l'aménagement planifié de l'espace et le bilan contrasté des réalisations. Le temps est au régionalisme dans le domaine de l'architecture et aux inspirations éclectiques, dans des créations intéressantes où la culture patrimoniale est revitalisée par l'imagination de l'architecte. C'est enfin l'essor du logement social dès 1928 avec une amélioration de la qualité de l'habitat des catégories modestes et la généralisation de la cité-jardin.

Le roi charbon et la fée électricité décrit la complexité du déblaiement et du dénoyage réalisés dans le bassin minier pour revenir à des conditions d'exploitation normales vers 1925. La modernisation et l'amélioration de l'exploitation charbonnière passe notamment par une électrification générale, et aboutit au développement

d'activités nouvelles. La reconstruction puis le renouvellement des installations fournissent aux sociétés locales du BTP des marchés non négligeables, marchés qui par la même occasion renforcent le poids des houillères dont elles dépendent pour la plupart.

Les blessures de la terre dresse un état de l'agriculture au lendemain du conflit : le quart de la surface agricole du département est ravagée. La remise en culture s'accompagne alors d'une reconstitution parcellaire sans déboucher sur un remembrement. La campagne gouvernementale en faveur de l'intensification de la production de blé témoigne de la diligence et de l'ardeur que met le paysan à rendre sa fertilité au sol meurtri. La pénurie de main-d'œuvre qui affecte le département pousse dès lors l'agriculture dans la voie de la mécanisation et de la motoculture. La modernisation des installations s'opère en outre dans la reconstruction des bâtiments de fermes.

L'industrie recomposée rappelle les dommages industriels inhérents à la guerre et aux procédures systématiques de pillage et de sabotage appliquées par les Allemands. L'administration crée l'Office de reconstitution industrielle, chargé

est surtout une période de grandes manœuvres où moyens de production et capitaux se concentrent grâce à la procédure de cession des dommages de guerre. Les entreprises sont à leur tour confrontées à des choix décisifs : reconstruire à l'identique, contrôler une chaîne de production ou pousser la modernisation jusqu'à la spécialisation totale.

L'église ressuscitée évoque la réédification de la plupart des églises. La prise en compte des besoins nouveaux du culte et des progrès techniques conduisent les bâtisseurs à moderniser l'espace et à favoriser la brique et le béton aux dépens de la pierre. Les églises reconstruites conservent une silhouette familière en dépit de l'allure contemporaine apportée à leur réalisation. La période d'entre-deux-guerres est aussi marquée par un renouveau de l'art sacré avec l'introduction par quelques architectes d'une création contemporaine dans le domaine religieux.



de mener à bien les opérations afin de faire revivre au plus vite l'activité économique en mettant à disposition des matériaux de construction en grandes quantités et en fournissant du travail aux populations rentrées. L'entre-deux-guerres

Catalogue d'exposition de 224 pages, illustré couleur, format 23 x 33 cm. Prix de vente : 220 F (+ 25 F de frais de port) Archives départementales du Pas-de-Calais Communication externe - Tél. : 03.21.21.61.93

Chefs-d'Œuvre et circonstances

Livret musical

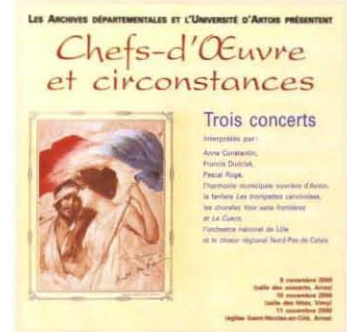
Pour accompagner l'exposition et le colloque consacrés à la reconstruction dans le Pas-de-Calais après la Grande Guerre, le Conseil général a pris l'initiative de proposer trois concerts d'œuvres composées pendant et après le conflit, concerts placés dans le cadre des manifestations organisées pour marquer l'an 2000. Spécialement conçues et montées pour la circonstance, les programmations musicales voulaient évoquer la place particulière tenue par la musique, sous toutes ses formes, pendant et après la guerre dans la mise en place des processus de commémorations comme dans les grandes étapes de la reconstruction.

Aux tranchées comme à l'arrière, les musiciens n'ont jamais cessé d'écrire. Les événements qu'ils vivent les inspirent ou les marquent : les survivants, considérés comme débiteurs et exécuteurs testamentaires des disparus, ne pourront pas être indifférents.

Pourtant la musique reste souvent absente des analyses historiques. Il s'agissait donc ici non seulement d'exhumer des œuvres oubliées du répertoire, mais surtout de considérer une telle programmation patrimoniale comme un possible moyen d'approche de l'univers mental de l'après-guerre.

Dans cet esprit, on retrouvera dans l'ouvrage *Chefs-d'œuvre et circonstances*, outre les programmes complets des concerts, trois mises en perspective historiques («Musique et culture de guerre» par Annette Becker, «Culture de guerre et musique nationale, la musique dans la Grande Guerre» par Sophie-Anne Leterrier, «Chanson de marche, lamento funèbre et hymne à la renaissance - La production musicale imprimée entre 1918 et 1922» par Bénédicte Grailles), ainsi que les notices de chaque œuvre accompagnées des textes chantés dans leur intégralité.

Ouvrage de 120 pages, format 20 x 20 cm, illustré couleur. Prix de vente : 45 F (+ 15 F de frais de port).



Ouverture du colloque

C'est dans le nouvel amphithéâtre de l'université d'Artois (le Dôme) que s'est déroulé du 8 au 10 novembre 2000 le colloque sur la Grande Reconstruction, restitution scientifique du programme de recherches et de valorisation autour de la période de l'entre-deux-guerres engagé en 1997 par les Archives départementales et l'Université d'Artois.

Messieurs Roland Huguet, Jean Dussourd et Jean-Jacques Pollet présidaient l'ouverture de ces trois journées de réflexion sur la reconstruction du Pas-de-Calais après la Grande Guerre, époque charnière de l'histoire de la France contemporaine et du département du Pas-de-Calais qui, en 1918, comptait 279 communes dévastées et 527 000 sinistrés.

Quelque 300 auditeurs (descendants des acteurs de l'époque, universitaires, conservateurs, étudiants ayant soutenu leur maîtrise ou en cours de rédaction, érudits locaux ou passionnés d'histoire) ont profité des 32 communications menées avec zèle par les intervenants venus de tous les horizons : universités, école d'architecture de Lille, institutions patrimoniales. Il s'agissait de montrer un éventail le plus large possible des problématiques liées à la reconstruction, en privilégiant bien entendu les exemples et les spécificités du Pas-de-Calais. Acteurs et institutions, panorama économique, architecture et cadre de vie, visions, imaginaires et faces cachées de la reconstruction ont été les principaux thèmes développés et débattus.

Les actes du colloque seront publiés avant la fin de l'année 2001.



Vernissage de l'expo

Inaugurée le mercredi 8 novembre dans les locaux des Archives départementales à Dainville en présence de nombreuses personnalités, l'exposition offre une illustration des principaux thèmes abordés lors du colloque. Les Archives se sont associées aux rétrospectives du siècle en réalisant un travail important sur la reconstruction du Pas-de-Calais et l'ampleur des destructions qui a frappé la conscience collective à l'issue de la guerre de 1914-1918.

Documents, manuscrits, photos, affiches, cartes postales, objets, films... au nombre de 400, insérés dans un aménagement muséographique attractif, ont été présentés et commentés par Patrice Marcilloux à l'attention des personnalités et des nombreux invités présents au vernissage. Exposition saluée lors des allocutions pour sa richesse et sa diversité, ainsi que pour l'intérêt pédagogique qu'elle présente pour les scolaires.

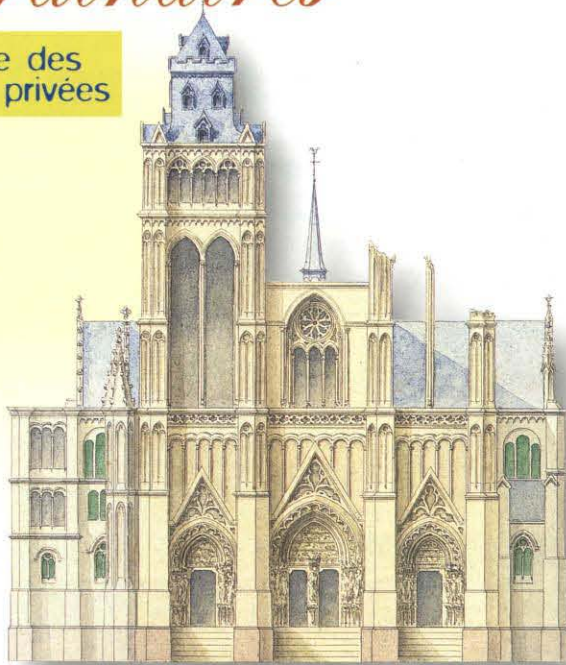
Qu'il nous soit permis de renouveler nos remerciements à tous ceux qui dans l'exercice de leur fonction ou par leur aide matérielle ont contribué à la réalisation de ces manifestations et au succès qu'elles ont rencontré.



Voies extraordinaires

Fonds Lecointe, album Coquelin, nombreux sont les documents d'origine privée qui ont été présentés dans ces colonnes. Or, contrairement aux archives publiques, les archives privées n'entrent pas automatiquement aux Archives départementales. Don, dépôt, achat, dation, autant de modes d'entrée, qui ne sont pas sans conséquences pour le statut et la communication des documents.

L'entrée des archives privées



Portail de la cathédrale Notre-Dame-en-Cité d'Arras, dessin fin XIX^e siècle (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 7 Fi C 46, collection Émile Souillard léguée par testament olographe daté du 1^{er} mars 1909).

La voie royale : le don

Le don est assurément le mode d'entrée le plus simple. Transcrit dans un acte notarié (obligatoire pour les fonds importants) ou simple don manuel, il doit dans tous les cas faire l'objet d'une déclaration écrite, qui atteste le transfert de propriété. Le propriétaire renonce à ses droits de propriété sur les documents ; la communication est le plus souvent libre.

Un don différé : le legs

Le transfert peut également être décidé par disposition testamentaire : c'est le legs, qui n'intervient bien entendu qu'après le décès du propriétaire. La valeur des archives léguées ne peut excéder la part dont le légataire peut librement disposer, fixée par le Code civil en fonction de la composition de sa famille. La propriété pleine et entière des documents légués est transférée à la collectivité de tutelle des Archives (le Conseil général dans le cas des Archives départementales).

Comme le don, la collectivité doit accepter le legs, après s'être assurée que les conditions qui peuvent y être attachées ne sont pas abusives (c'est-à-dire qu'elles

ne risquent pas de grever indûment ses finances ou d'empêcher la communication des documents). Dans le Pas-de-Calais, c'est la commission permanente du Conseil général qui examine les propositions de dons et de legs.

Une situation provisoire : le dépôt

Pour les propriétaires qui ne souhaitent pas se dessaisir de leurs archives, mais qui veulent les mettre à la disposition du public, le dépôt peut constituer une solution. Il n'entraîne pas de transfert de propriété ; le déposant est libre d'imposer ses conditions de communicabilité ou de demander à être informé de chaque demande de communication.

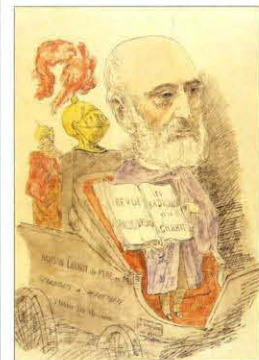
Le dépôt est toujours sanctionné par un contrat, qui précise les modalités de la conservation et de communication des documents et les modalités de rupture du dépôt : le plus souvent, on prévoit qu'avant la restitution, le microfilmage des documents sera réalisé aux frais du déposant.

Le dépôt ne peut être que provisoire : les héritiers du déposant ne sont pas engagés par le contrat. Au décès du signataire, le dépôt doit donc être renouvelé

ou transformé en don, à défaut d'une disposition testamentaire expresse.

Le transfert à titre onéreux : l'achat

Pour qui veut tirer avantage du transfert d'un fonds d'archives, il reste la possibilité de le vendre. Les Archives départementales disposent de crédits pour acheter des documents, identifiés dans le Pas-de-Calais depuis le budget primitif 2000 par un article spécialisé dans la section d'investissement. Ces crédits peuvent être complétés par une aide de la direction des



Caricature de Sadi Carnot, fin XIX^e siècle (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 4 J 487/43, collection Barbier achetée en 1908).

Archives de France pour les acquisitions trop lourdes pour le budget départemental.

Fonds privés et documents isolés peuvent être acquis directement auprès du propriétaire ou d'un marchand. Ils peuvent également être achetés en vente publique. Le directeur des Archives départementales peut participer aux enchères ; il peut également préempter les archives, c'est-à-dire se substituer à l'acheteur désigné par les enchères, en payant bien évidemment le prix que celui-ci aurait dû payer.

L'exception : la dation

Pour être complet, il convient de rappeler que des fonds d'une valeur exceptionnelle peuvent être acquis par dation. Au terme d'une procédure complexe, dans laquelle le ministère des Finances joue un rôle essentiel, les documents sont acceptés comme moyen de paiement, en nature, des droits de succession. Longtemps exceptionnelles, les dations d'archives ont connu récemment un développement certain, mais n'ont pas, à ce jour, bénéficié aux Archives départementales du Pas-de-Calais. Avis aux amateurs !

Nathalie Vidal

Acquisition

Emprunter pour reconstruire

Les Archives départementales viennent d'acquérir une affiche de l'emprunt de reconstruction de 1920 éditée par la banque Adam de Boulogne-sur-Mer. La première guerre mondiale marque un changement déterminant en matière de mobilisation de l'épargne. Le recours à l'emprunt de défense nationale est systématique à partir de 1915. Progressivement, une véritable stratégie de vente est mise en place pour inciter au civisme financier.

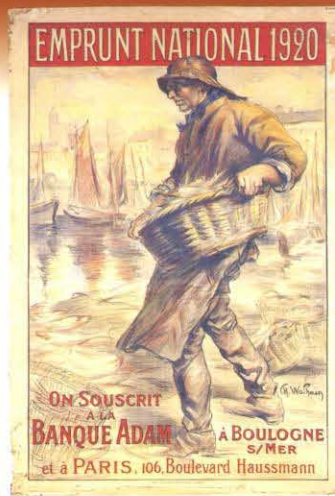
À partir de 1918, l'expérience accumulée pendant la guerre est sollicitée dans la recherche de capitaux pour la reconstruction. C'est au Crédit national, créé en 1919, que revient la charge de financer les dommages de guerre. Ses actionnaires principaux sont des banques. Il est possible de souscrire directement auprès du Crédit national comme auprès des banques locales. La banque Adam dont le siège se trouve à Boulogne-sur-Mer, est fondée en 1784 au sein d'une maison de commerce existant depuis 1766 : c'est une des plus anciennes banques de province. La dynastie familiale comprend plusieurs maires de Boulogne-sur-Mer, un prési-

dent du Conseil général et des députés du Pas-de-Calais. En 1911, la banque devient société anonyme. En 1920, citée à l'ordre de la Nation pour son dévouement envers ses clients pendant la guerre, elle est en pleine expansion. En 1929, elle est implantée dans neuf départements : le Pas-de-Calais et le Nord, la Somme, l'Oise, l'Eure, la Seine-Inférieure, la Vienne, l'Indre, l'Indre-et-Loire, les Deux-Sèvres. Victime de la crise de 1929, sa chute est brutale et le scandale d'ampleur nationale : mise en liquidation en 1930, son sort est définitivement réglé en 1931.

La banque Adam, comme toutes les banques importantes de province, participe aux emprunts de la reconstruction. L'emprunt de 1920 donne lieu à une importante production d'affiches, affichettes et papillons, distribués ou apposés à plus de cent mille exemplaires pour le seul département du Pas-de-Calais. La présente affiche est l'œuvre de Charles-Albert Walhain, élève de Bonnet et de Glaize. La scène se déroule sur le quai Gambetta. Au fond, on reconnaît la silhouette de l'église Saint-

Pierre-des-Marins détruite en 1944. Au premier plan, un pêcheur porte un panier de poissons, probablement des harengs. La figure du marin, héroïsée par l'effet de contre-plongée, est transcrite avec réalisme et un grand souci documentaire — notons le rendu des vêtements : cuissardes, vareuse, surtoit. Elle se situe dans la tradition des portraits de pêcheurs bercois de Francis Tattegrain (1852-1915). L'affiche célèbre la paix retrouvée, le travail et la prospérité, avec l'image de la pêche miraculeuse évoquée par le panier débordant de poissons.

Cette affiche n'est pas exceptionnelle par le sujet traité. Beaucoup d'affiches de l'emprunt de 1920 exaltent, de manière allégorique ou descriptive, la reprise du travail après la guerre et l'abondance qui doit en découler. L'intérêt réside, de fait, dans l'adaptation d'un thème général à une situation locale et met en valeur l'appro-

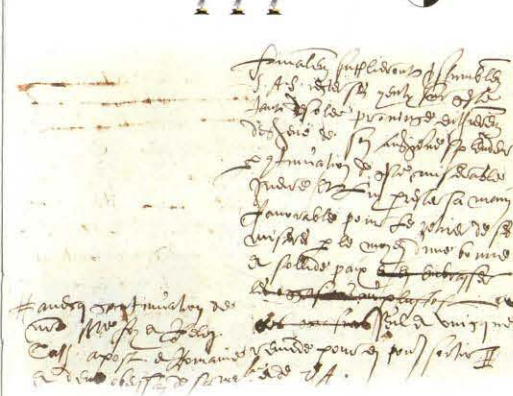


priation à la sensibilité de la petite patrie d'arguments nationaux. Le succès des emprunts repose d'ailleurs sur une organisation décentralisée pourvue d'une certaine autonomie, elle-même héritée de l'expérience des levées de la guerre, et sur l'exploitation, aux fins de propagande, de spécificités régionales. Pour convoquer le civisme de l'épargnant, il est préférable de jouer sur la corde de la proximité.

Paléographie

Arch. dép. du Pas-de-Calais, 2 C 62, janvier 1598

Difficulté : Durée :



Finallement suppliront tres humblement Son Altesse Serenissime l'ecteur ses veulx sur ceste tant desolée province entherement par contraction de son archienne splendeur qu'enre, et luy prestet sa main favorable pour le retirer d'une bonne miseres par le moyen d'une bonne [diffé] seul et unique remède pour en povoir sortir [diffé] catholique, apostolique et deue obéissance de Sa Majesté et de Votre Altesse

Transcription :

En écho au thème dominant de ce numéro de notre bulletin, à savoir la renaissance du Pas-de-Calais au lendemain de la Grande Guerre, le texte choisi à titre d'exercice paléographique se réfère aux ruines et malheurs de la guerre, ainsi qu'à l'espérance de la paix.

Depuis 1566, les Pays-Bas, dont fait partie l'Artois, sont la proie des troubles et des guerres de religion. À cela s'ajoute, à partir de 1593, le conflit contre le royaume de France. En 1595, les Espagnols conquièrent Doullens, Cambrai, Calais. En 1597, Henri IV en personne échoue par deux fois devant Arras. C'est dans ce contexte qu'en janvier 1598 les états d'Artois assemblés à Arras envoient auprès de l'archiduc Albert une députation chargée de lui exposer leurs doléances. Ce texte est un extrait de la longue liste d'instructions formant le mandat des députés, conservée dans le fonds d'archives des états provinciaux de l'Artois. Les épousailles de l'archiduc avec l'infante d'Espagne en mai 1598, faisant d'eux les souverains des Pays-Bas, puis la paix avec la France signée à Verdun en juin, ouvrent enfin à la province une ère de restauration, voire de prospérité.

La difficulté de ce texte tient à la fois à son caractère fort cursif et à ses abréviations. Il est le fait de quelque greffier plus soucieux de célérité que de lisibilité.

Parmi les abréviations par suspension, on trouve des adverbes à suffixe « ment » (*finalém, humblém, enthierém*), des substantifs (*relig. = religion, obeissän = obéissance*), des adjectifs (*cath. = catholique, apost. = apostolique*). L'abréviation est signalée par un tilde (*finalém*) ou un point (*cath., relig.*). On remarque le sigle S.A.S (Son Altesse Sérénissime) dont la graphie s'inspire manifestement des caractères d'imprimerie. On rencontre aussi le procédé de contraction — avec tilde (*nre = notre, anchieñe = ancienne*), avec exposant (*ma^s = Majesté, s^r = sainte*) ou sans (*ts = très*) —, le 9 triennien (*9tinuation = continuation*), le P barré (*p = par*). Néanmoins, ces abréviations restent intelligibles, soit par leur banalité, soit par le contexte.

La cursivité modifie le tracé et estompe les morphologies ; ainsi de l'E dont plusieurs exemples dans le texte montrent l'altération : (*finalém*, ligne 1), (*supplieront*, ligne 1), (*ceste*, ligne 2), (*desolee*, ligne 3) ; ainsi du C, tracé en deux traits (*jecter*, ligne 2) ou avec une boucle de liaison (*continuation*, ligne 13), particulièrement en ligature avec l'H (*decheue*, ligne 4), dont le jambage plonge profondément. Tant (ligne 2) présente deux formes du T : en deux traits (initial) ou avec un point de rebroussement à la base de la haste (final) ; dans la conjonction de coordination et (ligne 15) , cette lettre est réduite à sa plus simple expression : un trait plein horizontal dans le prolongement de l'E.

Nicolas Buanic

CONCOURS DÉPARTEMENTAL SUR LE THÈME



« Comment est née et s'est organisée la Résistance dans le Pas-de-Calais ? »

Le Conseil général du Pas-de-Calais organise durant l'année scolaire 2000-2001 un concours à destination des collégiens en classe de troisième (collèges publics ou privés du Pas-de-Calais). Les projets seront réalisés par classe ou par groupe de collégiens (minimum de 5 élèves) accompagnés d'un professeur. Aucune participation individuelle n'est recevable.

Le concours récompensera les travaux collectifs sur l'histoire des hommes et des femmes qui, de 1940 à 1944, ont choisi de résister à l'occupant nazi et ont contribué à libérer le territoire.

Le service éducatif des Archives départementales a collaboré au projet en réalisant un dossier destiné à aider les équipes et à leur fournir des indications sur les sources disponibles. Le dossier présente un choix de documents concernant la Résistance ainsi qu'une bibliographie.

C'est à Oradour-sur-Glane puis à Poitiers que se rendront les lauréats du concours, du 16 au 19 mai 2001.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Brigitte Lefebvre au service du développement culturel du Conseil général du Pas-de-Calais (Tél : 03.21.21.69.44)

47^e CONCOURS DE L'HISTORIEN DE DEMAIN 2000-2001

Les lieux de la citoyenneté :
bâtiments publics,
espaces de rencontre,
monuments commémoratifs



Le concours, devenu bisannuel, est ouvert aux élèves du primaire (CM1-CM2) et du secondaire, 1^{er} et second cycles, aux stagiaires des IUFM se destinant à l'enseignement primaire, ainsi qu'aux membres des associations d'action éducative et aux clubs d'histoire. Les travaux peuvent être individuels ou collectifs (une classe ou un groupe d'élèves) : dans ce cas, 4 élèves seront désignés comme auteurs ou représentants de la classe. Les élèves déjà primés ne peuvent pas participer à un nouveau concours.

Les participants du primaire devront remettre un dossier illustré de 15 pages maximum avec une courte introduction de 2 pages, les autres, un exposé de 6 pages dactylographiées maximum résultant de l'analyse et du commentaire de documents d'archives introduits dans le texte ou figurant en annexe (illustrations, tableaux statistiques). Les supports audiovisuels et informatiques sont admis.

Le service éducatif des Archives départementales tient à la disposition des participants un dossier complet sur le sujet proposé. Le thème retenu dans le concours nécessite d'abord une réflexion sur les notions de patrimoine et de citoyenneté. Le dossier leur indique quel lieu de citoyenneté étudier, quels documents utiliser, ainsi qu'un choix de sources consultables aux Archives et une bibliographie.

Pour toute information complémentaire,
contactez Mlle O'Connor au 03.21.71.10.90 ou au 03.21.71.99.45.

BRADERIE

Nombreux sont les lecteurs à s'être inquiétés de ne pas voir apparaître dans ces colonnes l'annonce de notre traditionnelle braderie. Rassurez-vous, elle n'est que reportée. Celle-ci n'a pas pu avoir lieu au mois de décembre en raison de l'exposition *La Grande Reconstruction*, installée comme vous avez pu le lire dans ce bulletin, dans les locaux du Centre Mahaut-d'Artois jusqu'au 24 février 2001.

C'est donc le samedi 19 mai 2001 qu'aura lieu la braderie avec une formule renouvelée.



Histoire & Mémoire - Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais : 1, rue du 19 Mars 1962 - 62000 DAINVILLE - Tél : 03 21 71 10 90

Directeur de la publication : Roland HUGUET - Rédacteur en chef : Patrice MARCILLOUX - Coordination : Lydia HUGUET

Iconographie : Archives départementales du Pas-de-Calais sauf mention particulière - Réalisation : Studio Interligne - Arras - Impression : Imprimerie SENSEY - Arras

Tirage : 3000 exemplaires - ISSN 1254.1184 - Dépôt légal : 4^e trimestre 2000 - © Les Archives départementales du Pas-de-Calais - 2000

A reproduire
sur papier libre :

Abonnement

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Prix : 40 francs (frais de port compris) pour 4 numéros